

Joigny^{infos}



Révision du PLU
Et si demain, c'était vrai... p. 6

10767

C'est le chiffre de la population totale de Joigny au 1^{er} janvier 2012 (source Insee).

Piscine

La piscine est fermée pour nettoyage jusqu'au 4 mars. Elle le sera également les mercredi 21 mars et samedi 24 mars en raison de l'organisation de compétitions. Le samedi 10 mars, elle ouvrira ses portes au public exceptionnellement à 14h45 (au lieu de 14h)

Gratuité pour les femmes jeudi 8 mars

Mesdames, profitez de la gratuité de la piscine jeudi 8 mars à l'occasion de la journée de la femme. Elle sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 19h (voir brochure "Bougez à Joigny" ci-jointe).

Circulation et stationnement perturbés

Avenue Charles de Gaulle

Circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys"

Rue de la Commanderie et rue Robert Petit

Stationnement interdit au droit du chantier de démolition de l'ancien site EDF, circulation des piétons interdite sur les trottoirs et rétrécissement de la chaussée rue de la Commanderie.

Rue des Saints

Stationnement interdit au droit des n° 38 et 40

Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. Fax 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. : 03 86 62 24 16
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Partez en vacances tranquilles

Vous partez en vacances. Pensez à signaler votre départ à la police municipale qui assurera une surveillance plus particulière de votre résidence dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Ce service est opérationnel toute l'année et gratuit. Pour en bénéficier il suffit de remplir le formulaire disponible au bureau de la police municipale, à l'accueil de la mairie ou à l'office de tourisme. Ce document peut également être téléchargé sur le site internet de la ville rubrique mairie/services municipaux/autres services.

Relève des compteurs d'eau

La prochaine relève des compteurs d'eau commencera le 5 mars. Elle sera effectuée par deux agents municipaux qui seront porteurs d'une carte professionnelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Intégrez le corps de réserve de l'urgence

Vous êtes volontaire, disponible, prêt à venir en aide aux autres, intégrez le corps de réserve de l'urgence (CRU) de la Croix-Rouge française. Pour cela, nul besoin d'être initié au secourisme. La Croix-Rouge française se dote de ce dispositif afin d'assurer au mieux ses missions auprès des populations sinistrées en cas de catastrophe qui surviendrait dans notre département et dans les départements voisins s'ils ont besoin de renforts. Si cette mission vous intéresse, contactez la délégation départementale de l'Yonne de la Croix-Rouge française à Migennes.

Tél. : 03 86 92 11 12 - e-mail. : cru.crf89@gmail.com.

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredi 7 mars (9h - 12h)

Conciliateur de justice

Jeudi 1^{er} (10h - 12h) et mercredi 21 mars (9h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de mars

lundi 5 : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre
lundi 12 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta
lundi 19 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel
lundi 26 : pharmacie Simonot - centre Cial La Madeleine

Responsable de la publication : Bernard Moraine
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012
ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur - Sens
Visuels : ville de Joigny, E. Robert-Espalieu, Archétude, Laurent Gautard, préfecture de l'Yonne, USJ, éditions Velours



Dessine-moi une ville

Le 2 février dernier, j'ai signé, au nom de la ville de Joigny, l'acte de cession du site du 28^e Groupe géographique pour un euro symbolique.

Le patrimoine de la commune s'est ainsi enrichi de plus de cinq hectares, comprenant une dizaine de bâtiments sur l'emplacement du quartier Abescat nord, du bâtiment des cadres célibataires, de la cité "SIMAD" et de l'immeuble de La Manutention.

Cette acquisition intervient, à quelques jours près, un an après la signature du contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD).

Nous n'avons heureusement pas attendu d'être propriétaires pour travailler d'arrache-pied, avec la communauté de communes du Jovinien, à la reconversion du site permettant dès maintenant l'installation d'une entreprise et de plusieurs structures de formation professionnelle.

Je pense très souvent que le temps nécessaire à un ministre pour supprimer 410 emplois dans notre ville est court, et qu'en revanche, pour nous, le chemin de la reconstruction sera très long. Toute l'équipe municipale et le personnel communal y travaillent sans relâche.

La majorité du conseil municipal a adopté le budget 2012. L'exercice devient de plus en plus difficile chaque année avec le gel des dotations de l'Etat et l'augmentation des charges, comme celle de l'énergie par exemple.

Malgré tout, je suis satisfait de ce budget qui, tout en soutenant un programme d'investis-

sement ambitieux, prévoit, entre autres, la réhabilitation de l'actuelle bibliothèque, l'aménagement de la place Saint-Thibault et la création d'un pôle de formation sur l'ancien site militaire.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées nous permettent de désendetter fortement les comptes de la ville. En effet, la dette par habitant passe de 991 euros en 2007 à 747 euros en 2011, et le tout sans aucune hausse des trois taxes locales.

Croyez-moi, en ces temps d'austérité financière, cela relève de l'exploit.

Sous l'impulsion d'Yves Genty, mon adjoint à l'urbanisme, la ville va procéder à une révision générale du plan local d'urbanisme, afin de réaliser un projet de ville cohérent au regard des enjeux actuels.

Ce grand chantier, qui projettera notre ville dans le futur, c'est avec vous et pour vous que nous le dessinerons. ■

Votre dévoué maire

Bernard MORAINÉ



En couverture : Penser et traduire l'avenir de notre ville - la révision générale du PLU (pages 6 et 7).



La semaine du son

La grande pêche

Vendredi 27 janvier, des élèves des écoles élémentaires Albert Garnier et Sainte-Thérèse (classes de CE2 et CM2 pour la première et CM2 pour la seconde) se sont retrouvés à la piscine, dans une ambiance très conviviale, pour "la grande pêche". A l'initiative de Christelle et Audrey, les professeurs des écoles, Christine, le maître-nageur, et Mme Foulon, conseillère pédagogique de la circonscription, ce jeu finalisait le cycle piscine de ces classes.



L'association CLEF

(Communiquer, lire, écrire, former) a intégré le pôle de formation ouvert sur l'ancien site militaire lundi 23 janvier. Nouvel outil d'insertion sociale et professionnelle à disposition des Joviniens, elle dispense, gratuitement, des cours pour adultes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.



La semaine du son

Métiers du son, l'audition, le son au cinéma, l'isolation acoustique... 19 animations ont ponctué cette première semaine du son à Joigny qui a rassemblé plus de 650 personnes, avec des intervenants prestigieux venus de toute la France.

Penser et traduire l'avenir de notre ville : la révision générale du PLU



Le 10 février 2012, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville. C'était la première étape indispensable à la longue démarche que nous engageons (18 à 24 mois) pour élaborer un nouveau document stratégique et opérationnel qui définisse les grandes orientations d'aménagement et leur traduction juridique pour les 10 à 20 ans à venir.

Le PLU est souvent méconnu des habitants qui, bien souvent, le découvrent lorsqu'ils souhaitent construire ou réaliser une extension de la surface bâtie dont ils disposent. Il faut alors confronter les désirs de chacun aux règles et prescriptions qui régissent la constructibilité, l'urbanisme et les travaux zone par zone, quartier par quartier, en fonction du PLU de la commune.

C'est pourquoi ce document, qui contraint également la commune dans ses aménagements publics, doit être longuement réfléchi, débattu, mûri en associant toutes les parties prenantes de notre société afin de co-construire, tous ensemble, la colonne vertébrale du développement urbanistique de notre cité. Dépasser les clivages, confondre les expériences, se nourrir des erreurs du passé et diagnostiquer le présent pour mieux penser l'avenir...

Et si demain, c'était vrai ?

A n'en pas douter, vous aurez été interpellé par la couverture de ce mois-ci. *Et si demain, c'était vrai ?*

Alors rassurez-vous, non, il ne s'agit que d'une projection iréaliste qui n'a d'autre but que d'inviter tous les habitants à se poser les questions de ce qui fait et de ce qui fera l'équilibre urbain de la ville de demain ; de ce qui manque au

jour d'hui et qu'il faudrait, demain, pour embellir la ville, pour fluidifier nos transports, pour mettre en valeur notre patrimoine, pour rénover nos quartiers, pour dynamiser notre commerce local, pour plus de synergies entre nos deux rives, pour plus de développement durable, pour plus de facilités de déplacement et pour plus de mieux-vivre ensemble, ensemble dans une seule et même ville où nous vivons tous au quotidien.

Développer un nouveau projet urbain

Peut-être vous demandez-vous pourquoi cette grande réflexion s'engage en ce début d'année ?

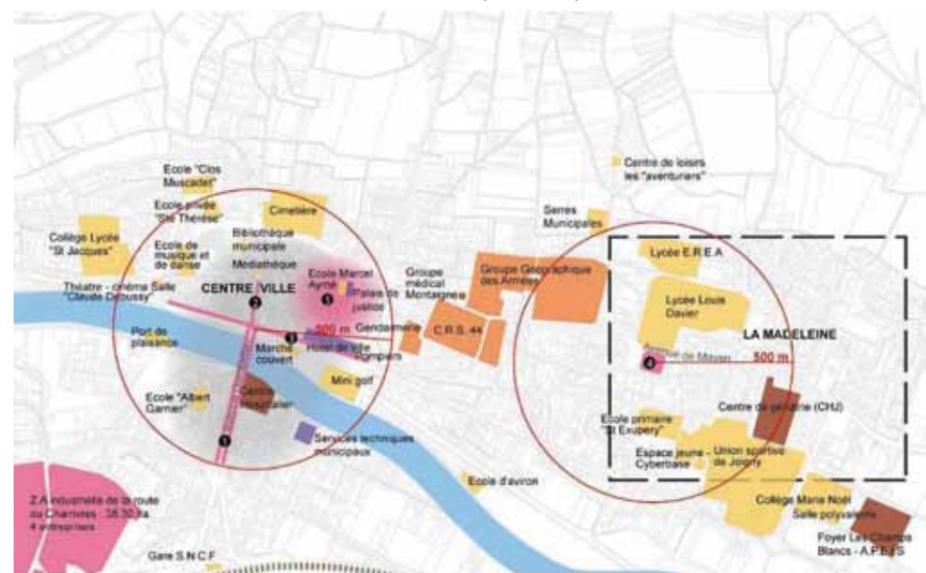
La démarche prend initialement racine dans la nécessaire requalification de l'emprise principale du 28^e Groupe géographique et la réappropriation par la ville de ces bâtiments. L'inclusion de ce nouveau quartier dans notre PLU doit être l'occasion de développer un nouveau projet urbain pour l'agglomération jovinienne afin de répondre aux différentes problématiques urbaines auxquelles elle est confrontée :

- améliorer l'accessibilité et la mobilité ;
- développer une politique de l'habitat globale à l'échelle du territoire ;
- exploiter les potentialités des différentes friches urbaines ;
- revitaliser le centre historique et en combattre la paupérisation ;

- améliorer les espaces publics existants et veiller à la qualité de ceux à venir ;
- introduire davantage d'espaces verts ;
- restructurer les services publics dispersés, etc.

L'élaboration de ce projet de ville trouve également sa justification et son financement (80 % de l'étude urbanistique est financée par l'Etat) dans le contrat de redynamisation du site de Défense

Etude urbaine et sociale du quartier de La Madeleine - Nov 2010
© archétude



(CRSD) et s'inscrit dans l'évolution des lois et des schémas territoriaux :

- le futur plan de prévention des risques naturels (PPRN) en cours de révision
- le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du secteur sauvegardé
- les différents schémas régionaux de développement économique, d'aménagement du territoire, de cohérence écologique ou encore d'aménagement numérique du territoire
- les lois du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010 relatives à la mise en œuvre des Grenelles I et II de l'environnement, qui ont modifié les objectifs et les contenus des PLU et rendu obsolète celui de Joigny face à ces nouveaux enjeux.

Pour cela, un schéma directeur intégrant une révision complète du PLU et l'approbation du PSMV du secteur sauvegardé de la ville, apparaît nécessaire. Il devra prendre en compte notamment, avec des objectifs à court terme (CRSD) et long terme (horizon 20 ans) :

- la densification du tissu urbain existant, en particulier au travers de l'aménagement des friches foncières (28^e Groupe géographique et quartier de la gare sur lequel des études ont déjà été menées)
- le renouvellement urbain des quartiers d'immeubles collectifs, construits dans les années 1960, sur la base de l'étude réalisée
- la réhabilitation du centre ancien qui implique la finalisation du PSMV du secteur sauvegardé
- la cohérence fonctionnelle dans l'articulation entre activités économiques, administratives, sociales et lieux de vie
- la liaison harmonieuse entre les différents quartiers en privilégiant les déplacements doux et l'accessibilité à tous les handicaps
- l'amélioration de la desserte en transports en commun, notamment avec le développement et l'évolution de la navette,
- une stratégie claire du logement.

Une nécessaire concertation

Ces axes et enjeux de développement auront l'occasion d'être discutés avec vous tout au long de la procédure,

l'objectif étant de mettre le citoyen au cœur de l'élaboration du PLU. Ainsi, la concertation prévue par les articles L.123.6 et L.300.2 du code de l'urbanisme permettra d'associer, pendant la durée de l'élaboration des études jusqu'à l'arrêt du projet, la population, les associations locales et toutes les personnes concernées.

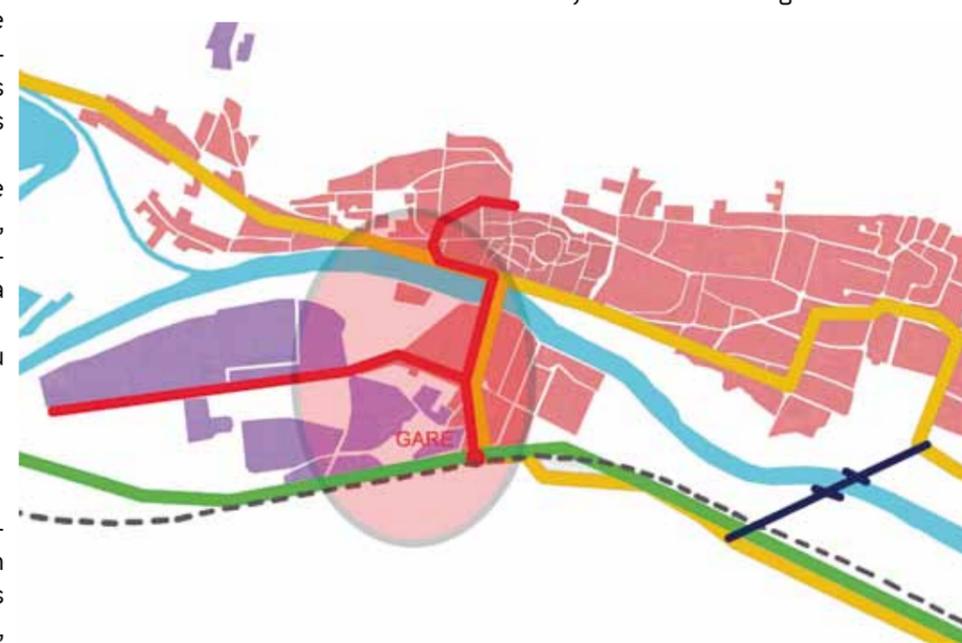
Vous serez régulièrement informés par la presse locale et par le bulletin municipal, du dispositif de concertation qui suit :

- mise à disposition des éléments de l'étude
- mise à disposition aux services techniques de la mairie de Joigny, du lundi au vendredi de 8h à 12h et lors de permanences tenues par un élu, de 18h à 20h le 1^{er} mardi de chaque mois et de 10h à 12h le 1^{er} samedi de chaque mois d'un registre dans lequel tout citoyen pourra apporter ses remarques et commentaires
- informations et discussions lors des réunions citoyennes
- au minimum deux réunions publiques : la première pour la présentation du diagnostic et la deuxième pour la présentation des orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- une exposition publique sur panneaux avec explications d'élus et de techniciens.

Vous l'aurez compris, n'hésitez pas à venir interroger et faire part de vos commentaires au service urbanisme de la ville, situé quai de l'Hôpital.

La révision du PLU : trois, deux, un... top départ ! ■

Yves Genty
Adjoint au maire chargé de l'urbanisme



Joigny : le désendettement était une nécessité, c'est aujourd'hui une réalité.



En mars 2008, une première analyse des comptes de la ville de Joigny fait rapidement apparaître un endettement important. "L'encours de dette", c'est-à-dire la dette totale de notre ville auprès des différents organismes de crédits, s'élève au 31 décembre 2007 à 10 642 000 €. Ceci représente une dette par Jovinien de 991 €, soit supérieure à la moyenne nationale des villes de notre taille, qui s'élevait alors à 931 €, comme l'atteste le site du ministère des Finances (voir tableau ci-contre).

Je ne veux pas juger ici ce choix politique qui a consisté pendant plus d'une décennie à faire appel à l'emprunt, en maintenant artificiellement une imposition stable. Je rappellerai simplement que l'emprunt d'aujourd'hui, c'est l'impôt de demain.

Avec Bernard Moraine et toute notre équipe nous avons, très vite, fait le choix d'engager un désendettement de notre ville. Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il n'est pas acceptable, c'est une question de principe, de vivre à crédit et de laisser la dette aux générations futures. Chaque génération doit, à proportion de ses moyens, assumer ses propres besoins. Ensuite parce qu'un tel niveau de dette ne permettait pas d'engager de nouveaux investissements

dans notre ville pour répondre aux besoins légitimes des Joviniens. Bien nous en a pris, car nous ignorions à l'époque que le Gouvernement déciderait du départ du 28^e Groupe géographique nous obligeant alors à injecter des moyens importants dans la revitalisation de ces nombreux hectares de foncier et de bâtiments.

Au 31 décembre 2011, au terme de quatre exercices budgétaires durant lesquels nous nous sommes échinés à contracter la dette, nous voyons les premiers effets de notre volonté. L'encours de dette de la ville de Joigny est passé de 10 642 000 € en 2007 à 8 088 000 € en 2011, soit une diminution de 24 %. La dette par habitant est, elle, passée de 991 € en 2007 à 747 € en 2011, faisant passer notre ville sous la moyenne nationale des villes de même taille qui s'élevait à 950 € au 31 décembre 2010 (dernier chiffre publié par le ministère des Finances). Il faut par ailleurs remonter aux années 1990 pour trouver un endettement similaire à Joigny. C'est une inflexion notable

Ce désendettement permet à notre ville, pour 2012, d'engager un nouveau cycle d'investissements sans avoir à augmenter les impôts.

dans la gestion financière de notre ville qui nous permet de garder une bonne notation auprès des établissements bailleurs de fonds (dans le cadre de la nouvelle réglementation Bâle III).

Ce désendettement permet à notre ville, pour 2012, d'engager un nouveau cycle d'investissements sans avoir à augmenter les impôts. Parmi eux bien sûr les travaux lourds menés dans l'ancienne enceinte militaire pour lesquels nous nous sommes engagés dans le cadre du contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD). A ceux-ci s'ajoutent les travaux réguliers dans les écoles ou pour la voirie. Le réaménagement de la bibliothèque principale, située place du général Valet, permettra de doter la ville d'un outil culturel digne de notre temps et de notre ville. Notons d'emblée que nous sommes parvenus, sur ce dossier, à obtenir 80 % de subventions. Nous achèverons enfin l'aire d'accueil des gens du voyage, obligation légale à laquelle notre ville ne se soumettait pas et pour laquelle, à force d'attendre, nous avons perdu tant d'aides financières. Le premier étage de l'ancienne caserne des pompiers, dont la ville a repris la pleine jouissance, sera totalement rénové pour accueillir dignement les associations qui ont des rendez-vous réguliers.

Pour le fonctionnement quotidien de notre collectivité,

nous maintenons le niveau des dépenses en "ressources humaines" dans le budget total de la ville à un niveau inférieur à celui des villes de même taille (50 % du budget de fonctionnement pour 2012, ce qui en fait de loin le premier poste).

Nous continuons, comme depuis 2008, à traquer les économies d'énergies. C'est un travail de longue haleine mais qui commence à porter ses fruits. La politique d'achats de notre ville, dans la stricte application du code des marchés publics, même si elle est encore perfectible, nous permet de maintenir les charges de gestion courante à un niveau correct.

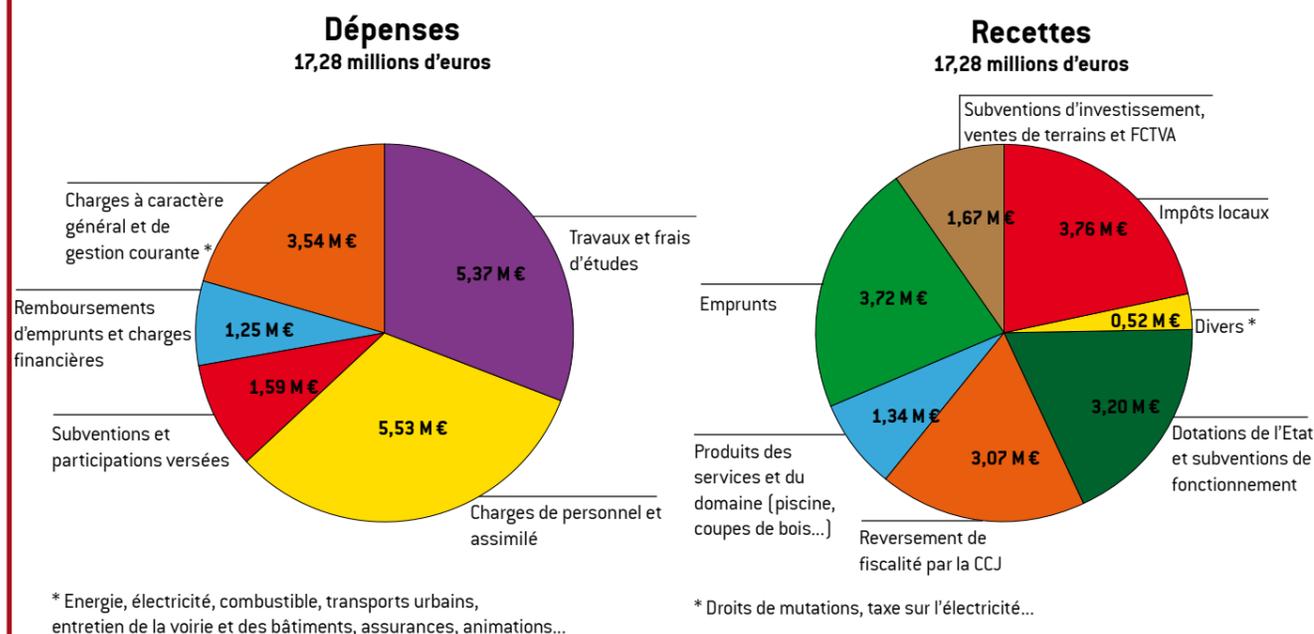
Année	Dette au 31.12 (arrondi au millier d'euros)	Par habitant
2010	8 478 000 €	767 €
2009	8 780 000 €	814 €
2008	9 775 000 €	910 €
2007	10 642 000 €	991 €
2006	10 529 000 €	981 €
2005	10 154 000 €	946 €
2004	9 373 000 €	873 €
2003	9 436 000 €	879 €
2002	10 600 000 €	987 €
2001	11 051 000 €	1 029 €

Source : ministère des Finances

Mon souhait, comme celui de toute notre équipe, est de profiter des 24 derniers mois de notre mandat municipal, pour initier une politique d'achats publics concertée avec les autres villes du département, à travers des groupements d'achats, là où cela est possible et là où cela ne nuira pas à nos entreprises locales. Ensemble, tout devient... moins cher ! ■

Nicolas Soret
Président de la communauté
de communes du Jovinien
Adjoint au maire délégué aux finances

Le budget primitif 2012



Documents budgétaires - ratios

Conformément aux dispositions de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont mis à la disposition du public. Ils sont consultables à la mairie - service comptabilité. Les ratios portant sur la situation financière de la commune pour l'exercice 2012 sont les suivants (population totale au 1^{er} janvier 2012 - 10 767 habitants - chiffre INSEE) :

1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population.....	1 023 €
2 - Produit des impositions directes / population.....	349 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population.....	1 104 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population.....	498 €
5 - Encours de la dette / population.....	751 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / population.....	189 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fct.....	0,50
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal.....	0,97
9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement.....	1
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fct.....	0,45
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,68

Accueillir dignement les gens du voyage

L'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage est en cours route de Paroy-sur-Tholon. Début janvier, les engins de chantier ont investi le site pour le nettoyer. Les familles qui l'occupaient ont été déplacées, le temps des travaux, avenue de Sully Prolongée.

25 emplacements viabilisés de 75 m² chacun vont être créés. Ils disposeront d'un branchement d'eau potable, d'une évacuation des eaux usées et d'un raccordement au réseau basse tension.

Trois bâtiments d'une surface totale de 192 m² seront construits. Ils abriteront un bureau pour le gardien, une salle de réunions et de permanence pour la consultation de PMI et les assistantes sociales, huit douches, dix sanitaires dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, douze éviers et des locaux techniques.

Sensibles au développement durable et dans un souci de respect de l'environnement, nous avons décidé de doter ces trois modules de systèmes de récupération des eaux de pluie et de chauffe-eau bi-énergie (solaire/électricité) pour la production d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi 25 emplacements ?

La loi solidarité et renouvellement urbain, dite loi "Besson", du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage oblige les communes de plus de 5 000 habitants à aménager des terrains d'accueil. Leur capacité est fixée, dans chaque département, par un schéma d'accueil des gens du voyage. Celui de l'Yonne, créé en 1997 et renouvelé en 2002, prévoit, pour Joigny, une aire de 25 places.

Le programme, conçu par M. Laurent Gautard, architecte jovinien, a été approuvé par le conseil municipal lors de ses réunions des 20 novembre 2009 et 6 avril 2011. Il représente un investissement de 853 944 euros TTC. Des aides de l'Etat et du conseil général ont été sollicitées pour un montant total de 209 618,50 euros.

Restera à préciser les modalités de gestion de cet espace (accueil, gardiennage, entretien, droits d'usage...) pour son bon fonctionnement et la pérennité de ses équipements. Dans quelques mois, les gens du voyage pourront apprécier le confort de ces nouvelles installations. ■

Yves Genty
Adjoint au maire chargé des travaux



Installation des trois bâtiments dans le site © Laurent Gautard, architecte

CRSD : premier anniversaire

Un an s'est écoulé depuis la signature, le 11 février 2011, du contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD), document stratégique qui fixe les grandes orientations de développement économique, urbain, culturel et touristique de la ville et de la communauté de communes du Jovinien. La ville porte un programme d'investissement à hauteur de 2,7 millions d'euros subventionné à plus de 50 % par l'Etat et l'Union européenne.

Cet anniversaire est l'occasion pour nous de dresser un premier bilan des actions engagées en 2011 et de présenter les projets à venir au cours des prochains mois.

Vous l'aurez noté, près d'une année aura été nécessaire au ministère de la Défense pour réunir tous les éléments obligatoires à la cession pour un euro symbolique du site du 28^e Groupe géographique au profit de la ville et de la CCJ. La signature des actes notariés est intervenue le 2 février 2012, date officialisant la prise de possession des lieux par nos collectivités. Enfin ! Le comité de pilotage du CRSD, réuni pour l'occasion, en présence du ministre Henri De Raincourt, a pu saluer les efforts entrepris l'année passée, et ce, sans être propriétaires de nos "nouveaux murs".

La ville soutient trois grands axes de développement :
– la requalification urbaine du 28^e Groupe géographique
– le développement et la valorisation de l'offre touristique du territoire jovinien
– la révision générale du plan local d'urbanisme.

Dès aujourd'hui, 72 étudiants, 7 formateurs et 24 salariés sur site

En 2011, nous avons tout d'abord recruté le chargé de projets affecté à ces trois missions et dont la rémunération est à 80 % prise en charge par l'Etat. A défaut d'être propriétaire, la ville a obtenu début octobre la signature d'une mise à disposition anticipée de l'emprise militaire permettant l'installation de l'entreprise Elite restauration sur l'ancien mess au mois d'octobre et l'inauguration de l'institut de formation d'ambulanciers début novembre. Le CRSD a financé ces travaux de remise en état et remise aux normes des locaux pour 100 000 € HT. La revitalisation du site s'engage avec, dès aujourd'hui, 72 étudiants, 7 formateurs et 24 salariés sur site. Au-delà de la rénovation du bâti, un travail de réflexion sur les futurs aménagements urbain et paysager du site a été initié avec un cabinet spécialisé d'ingénieurs et architectes urbanistes dont la mission est de finaliser et chiffrer un plan d'aménagement intégrant la réfection/création de voiries, reprise des réseaux divers, mise en place de mobilier urbain et intégration paysagère des espaces.



La prise de possession de l'ancien site militaire par la ville et la CCJ a été officiellement signée le 2 février à la préfecture.

L'aménagement touristique prendra son envol cette année

L'ex-bâtiment d'Etat-major entièrement dévolu à la formation a vu l'arrivée, en janvier dernier, de l'association "Communiquer, lire, écrire, former" (CLEF) et, en février, de deux autres organismes de formation, en lien avec Pôle emploi. D'autres travaux commenceront en mars pour inaugurer des locaux, plus spacieux, plus confortables et plus fonctionnels pour les Restos du Cœur et la Croix-Rouge, premières pierres du pôle caritatif et social émergeant sur le site. Des études seront lancées pour réhabiliter les anciennes écuries et d'autres bâtiments, futurs locaux d'un centre social, d'une épicerie sociale et de l'unité territoriale de solidarité du conseil général, ainsi que d'un pôle culturel et associatif (cinéma ; salles de réception ; pratiques sportives ; musée de la Résistance et du passé militaire de Joigny). D'autres pistes sont à l'étude pour les quelques autres bâtiments sans affectation à cette heure-ci.

Autre volet, autres avancées. L'investissement touristique prendra son envol cette année avec la rénovation du camping pour la haute saison (création d'un accueil, d'une épicerie, d'un beach volley, d'un système solaire de production d'eau chaude). Une étude sera lancée en avril pour définir les modèles de signalétique et les aménagements des circuits touristiques ; l'objectif étant de réaliser les travaux nécessaires pour le printemps 2013. Il en est de même pour l'aménagement du belvédère de la Côte Saint-Jacques, pour lequel un architecte paysagiste sera mandaté ce premier semestre.

Concernant l'élaboration d'un nouveau "projet de ville" qui nous permettra de repenser l'avenir de notre cité à l'aune du développement durable, je vous invite à vous reporter à la double page [p. 6 - 7] consacrée à la révision générale de notre plan local d'urbanisme (PLU). ■

Bernard Moraine,
maire

Une hirondelle fait le printemps !

Spectacle, textes et chansons

A l'occasion de L'oiseau en fête (LPO)
la bibliothèque municipale de Joigny
présente

Une hirondelle fait le printemps

Spectacle textes et chansons

Salle des Champs Blancs

Samedi 24 mars
20h30
et
Dimanche 25 mars
15h
-Gratuit-

avec la complicité
du groupe *Entre-nous*
de la *Ligue de Protection des Oiseaux*
et de l'*Atelier photo-vidéo de l'A.O.E.J.*

Réservation indispensable
03.86.92.48.20

LPO Joigny

C'est dans le cadre de la manifestation "L'oiseau en fête" célébrant le 100^e anniversaire de la LPO (23 - 24 - 25 mars 2012) que la bibliothèque municipale propose pour la quatrième fois une animation musicale en compagnie du groupe Entre-Nous, avec la complicité, pour cette édition, de membres de la LPO et du Photo club de l'ACEJ.

Festif et convivial, le spectacle permettra d'explorer le monde coloré des oiseaux avec musique et paroles déclinées dans la bonne humeur.

Vous repartirez des refrains plein la tête, gais comme des pinsons, guettant le retour des hirondelles ! ■
Réservation indispensable au 03 86 92 48 20

Relais assistantes maternelles : nouvelle animatrice, nouveaux horaires



Depuis le 16 janvier, Florence Lemaire anime le relais assistantes maternelles (RAM) Kangourou en remplacement de Ingrid Piart, mu-tée dans une autre collectivité.

Installé dans le centre commercial de La Madeleine, le relais Kangourou est un espace d'information, d'accompagnement et d'écoute des parents et des assistantes maternelles.

Dans des locaux complètement rénovés, lumineux et colorés, il propose

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée de septembre seront prises à la mairie (service des affaires scolaires) du 26 mars au 25 mai. Sont concernés les enfants entrant en première année de maternelle (nés en 2009 et, sur liste d'attente, les enfants nés en 2010 et âgés de 2 ans au 31 août 2012), au CP et les enfants arrivant à Joigny. Elles sont enregistrées sur présentation :

- du livret de famille,
 - d'un certificat de vaccination (à jour),
 - d'un justificatif de domicile
 - pour les parents séparés ou divorcés, d'une copie de l'extrait de la décision judiciaire (extrait concernant la garde de l'enfant)
 - d'un certificat de radiation en cas de changement d'école.
- Tout dossier incomplet ne pourra être traité. ■

Service des affaires scolaires
Ouvert du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30 (fermé le matin)
Tél. : 03 86 92 48 13 ou 48 24

des ateliers éveil, bibliothèque et motricité.

- Il est désormais ouvert les :
- lundi de 10h à 12h et de 13h à 17h
 - mercredi de 9h à 12h30
 - jeudi et vendredi de 13h à 17h. ■

Relais Kangourou
2D avenue de Mayen - Joigny
Tél. : 03 86 92 15 70
relais.kangourou@wanadoo.fr

www.usjoigny.net : Le site internet de l'USJ fait peau neuve

Union Sportive de Joigny

ACCUEIL ACTUALITÉS INFOS PRATIQUES PHOTOS DOCUMENTS UTILES

NOS DISCIPLINES

- Aïkido
- Athlétisme
- Aviron
- Badminton
- Basket-ball
- Boules lyonnaises
- Football
- Gymnastique
- Judo - Ju Jitsu
- Karaté
- Natation
- Pétanque
- Plongée
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à l'arc
- Trial-Rando
- Volley-ball
- Yoga

BIENVENUE !

OMNISPORTS

En quelques mots...

L'Union Sportive de Joigny est composée de 19 sections : Aïkido, Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-ball, Boules lyonnaises, Football, Gymnastique, Judo - Ju Jitsu, Karaté, Natation, Pétanque, Plongée, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Trial-Rando, Volley-ball et Yoga. 1 823 personnes sont licenciées à l'U. S. Joigny dont 598 féminines et 1 225 masculins. 952 ont moins de 18 ans.

Vendredi 10 février 2012

AGENDA

Week-end du 11 et 12 février 2012

11/02/2012
Sections

Aviron : du 9 au 14 février : Challenge de la Saint Valentin

Basket-Ball : L'équipe 1 masculine se déplace à Vauxcelles le 12 février, le match...

Rencontres du 4 et 5 février 2012

04/02/2012
Les sections

Le 4 février :
Le Volley-ball : équipe régionale rencontre CS FONTAINE au gymnase du collège Marie-Thérèse à 18h00.

Le site internet de l'union sportive de Joigny qui regroupe le comité directeur et les dix-neuf sections a fait peau neuve. Pour cela, le comité directeur a décidé de faire appel à la société WAAS "les firmes digitales" qui avait déjà mis en place le site du comité départemental des clubs omnisports.

La page omnisports est gérée par le secrétariat de l'US Joigny et les sections ont en charge d'alimenter la leur. Vous pourrez y retrouver toutes les informations nécessaires (horaires d'entraînements, de matches, les contacts...) mais aussi des vidéos, des photos, des documents à télécharger.

Le site est en ligne depuis le début d'année, l'adresse est usjoigny.net pour consulter le site omnisports. Pour les sections ? Rien de plus simple, il suffit d'ajouter le nom de la section en premier (par exemple : aviron.usjoigny.net).

Question pratique, la page omnisports permet d'accéder aux pages des sections.

Vous y trouverez aussi toutes les informations nécessaires sur l'école multisports, les multisports petites vacances et sports vacances jeunes (ainsi que des photos et des feuilles d'inscriptions). ■

L'agenda sportif

Athlétisme

Les foulées de la forêt d'Othe
dimanche 11 mars - départ à 10h du lycée L. Davier

Basket-ball

Joigny / JDA Dijon - dimanche 1^{er} avril

Volley-ball

Joigny / Autun - samedi 17 mars
Joigny / Chenove 2 - samedi 31 mars

Football

Joigny / Paron - Saint-Clément - dimanche 4 mars
Joigny / Chevannes - dimanche 11 mars
Joigny / Pougues - dimanche 1^{er} avril

Yoga

Stage ouvert à tous à l'école maternelle Kergomard
samedi 31 mars de 14h à 18h
dimanche 1^{er} avril de 9h à 12h
Inscriptions au 03 86 62 21 65 - 10 € pour les non-adhérents

Karaté

Challenge samedi 24 mars - salle omnisports

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Gestion des finances municipales : les paroles et les actes

En 2006, la précédente majorité décide d'acheter un immeuble délabré dans une rue piétonne de la vieille ville pour le prix de 56 000 €. Très vite, il apparaît nécessaire d'injecter des fonds publics pour des raisons de sécurité, l'immeuble menaçant de s'écrouler. Coût total de cette acquisition pour les finances de la ville : 130 000 €. Or, en juin 2011, une estimation des services de l'Etat est réalisée sur ce même bien. Résultat : sa valeur est aujourd'hui de seulement 15 000 €. Vous ne rêvez pas : la moins-value pour les finances communales est bien de 115 000 €, soit l'équivalent de 3 % d'augmentation des impôts ! La question est posée : que doit aujourd'hui faire la ville de cet immeuble dont la remise en état demanderait un investissement supplémentaire de plus de 360 000 € ? Voilà le type de décisions hasardeuses qui ont été prises à l'époque par des personnes qui entendent

aujourd'hui se poser en donneurs de leçons de bonne gestion. Gageons qu'ils ne s'occupent pas de leur budget personnel de la même manière... L'héritage ne s'arrête malheureusement pas là. Les mêmes individus ont très rapidement oublié le niveau record d'endettement dans lequel ils ont laissé la ville en 2008. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer qu'avec le budget primitif 2012, le désendettement massif de Joigny continue, que les dépenses de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées et ce, sans aucune augmentation des impôts. Cela ne nous empêchera d'ailleurs pas d'investir raisonnablement pour l'avenir de notre ville. Décidément, y compris en matière financière, il y a les tenants des discours démagogiques et ceux qui font la démonstration de leurs compétences par des actes concrets.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny – majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Dette et fiscalité, la vérité

Dès son arrivée en 2008, la nouvelle majorité socialo-communiste a vivement critiqué l'endettement de notre ville, dénonçant un niveau de dette par habitant supérieur aux villes de même taille et s'est depuis glorifiée de l'avoir fait baisser. Le même refrain a été chanté au dernier conseil municipal. En 2008 cette accusation était fautive car elle ne tenait pas compte du fait que la ville portait alors les investissements des actions économiques (exemple : achat des locaux Berner ce qui a permis l'extension de Sealed Air et l'installation d'Elite Restauration), investissements supportés en général par les intercommunalités, ce qui est le cas maintenant pour Joigny. Faux également, de se vanter d'avoir fait baisser l'endettement : cette diminution est simplement due à ce que jusqu'à présent l'équipe en place a très peu investi, donc emprunté, et que les

emprunts antérieurs arrivent à échéance. C'était en fait en 2008 un faux prétexte pour augmenter les impôts locaux (+ 22 % en 4 ans), augmentation qui a surtout servi à gonfler les dépenses de fonctionnement (+ 31 % en 4 ans). Mais aujourd'hui, en 2012, nous sommes en année électorale : donc pas d'augmentation des impôts et tout à coup une floraison de projets, 6,2 millions d'euros, nécessitant en principe des emprunts de 3,7 millions d'euros. Heureusement pour Joigny cette équipe n'a jamais depuis 4 ans réalisé ce qu'elle annonce : dommage pour la critique, car si elle empruntait cette année ce qui est écrit dans le budget primitif voté (pas par nous !), l'endettement de la ville dépasserait ce qu'ils ont trouvé en arrivant !

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Compétence ou incompétence ?

Nous vivons dans un monde où ce sont les mots et non les actes qui ont du pouvoir, où la compétence ultime, c'est la maîtrise du langage. Quelques preuves : on nous fait croire que le contrat de redynamisation du site de Défense de Joigny (le GG), a pour but de recréer sur notre territoire un nombre d'emplois au moins équivalent à ceux supprimés et de renforcer son attractivité. Cela était bien le but initial, mais dans leur projet nébuleux, nous assistons à des tours de passe-passe. Ainsi, après avoir voulu démolir le bâtiment principal, on le conserve, on installe à grands frais les bureaux de la communauté de communes et on déplace le centre de formation qui était dans la zone de la Petite Ile pour le mettre avec, mais à grands renfort de propagande. Ainsi nous avons l'impression que c'est nouveau et que cela amènera de l'emploi... faux !

400 emplois devraient être recréés... Où en est-on ? Sachant qu'il nous reste à peine 2 ans pour boucler les projets sinon les subventions ne nous seront plus attribuées. Autre preuve de bonne maîtrise du langage : les impôts... dont nous venons de voter la stabilité pour 2012, année électorale... Hasard ? Nous sommes là, en tant qu'opposition, pour rétablir la vérité et rappeler aux Joviniens que la supercherie de la majorité socialo-communiste ne trompera personne ; elle augmente les impôts par palier en fonction des élections afin d'essayer de faire croire que sa gestion est bonne. N'oublions pas qu'en 4 ans ils les ont augmentés de + de 20 % ! Nous allons continuer nos articles avec d'autres preuves, afin d'éclaircir votre vision de cette majorité qui maîtrise si bien la communication propagande !

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

"Le fil" - Jacques Lepourcelet en dédicace



Le Jovinien, Jacques Lepourcelet, alias Jacques Le Plécoeur, ancien libraire de la rue Gabriel Cortel, dédicacera son ouvrage "Le fil" paru aux éditions Velours le mercredi 21 mars à partir de 14h30 à la librairie Berger (Quai Henri Ragobert).

"Après un chagrin amoureux, Jacques se replonge dans son passé où les souvenirs les plus douloureux font sa force".

A travers ce roman, Jacques Lepourcelet souhaite "faire partager aux lecteurs la véritable motivation de la vie : s'accrocher coûte que coûte afin que le passé, si douloureux soit-il, engendre une philosophie de la force et du bien". ■

Expositions

O 2 Z' ARTS PINCEAU ET BURIN - cours d'arts plastiques dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal - 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV - tél 03 58 44 03 76

Lorain Gallery - art moderne et contemporain - mobilier design - 12 bis quai Leclerc - du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - également sur RDV Tél. : 03 86 73 75 53

Agnès Poyart, artiste photographe - à l'office de tourisme du 24 janvier au 22 février - Tél. 03 86 62 11 05

Atelier Cantoisel - fermé

Soirée dansante

Buffet et soirée dansante avec l'orchestre Florence Pariot - Commune libre de Saint-André - salons de l'hôtel de ville samedi 3 mars - buffet à 19h45 et soirée à 21h30 - réservations au 03 86 62 15 66 ou au 03 86 62 33 19 - parking gardé

Conférences - projections débats

Les nouveaux chiens de garde - film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat - débat sur les médias avec un journaliste - buffet - C3V maison citoyenne - vendredi 9 mars - 19h30 - salle Claude Debussy

John Keats existe : je l'ai rencontré - conférence de Sylvie Crinquand - UTJ - jeudi 22 mars - 20h 30 - Halle aux Grains

Squat - film de Christophe Coello - débat sur la résistance aux expulsions d'une jeunesse précaire et engagée dans les luttes - C3V maison citoyenne - jeudi 29 mars - 19h30 - salle Claude Debussy



Portes ouvertes

Lycée Louis Davier - ateliers et rencontres avec des enseignants et des élèves pour présenter les spécificités des offres de formations des différentes filières (générale - Bac L, ES, S SVT et S SI, métiers de l'industrie et du développement durable - Bac STI2D, métiers de la logistique et du transport - Bac pro, BTS, métiers du tertiaire administratif - commerce, gestion... - CAP, Bac pro, Bac STMG, métiers de la maintenance automobile - CAP, Bac pro, BTS AVA, expert, métiers de la carrosserie - CAP, Bac pro) - vendredi 16 mars de 15h à 19h et samedi 17 mars de 9h à 12h

Groupe scolaire Saint-Jacques - Sainte-Thérèse - samedi 24 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h

Cérémonies patriotiques

Journée nationale des réservistes sous la présidence de Jean-Paul Bonnetain - préfet de l'Yonne - jeudi 15 mars - 11h30 - monument aux morts

50^e anniversaire du cessez le feu en Algérie - FNACA - lundi 19 mars - 18h15 - stèle de la FNACA place du 11 novembre

Earth Hour®

60 mn pour la planète

Samedi 31 mars de 20h30 à 21h30

Eteignons nos lumières pour y voir plus clair !

Initiée par WWF-France en 2007, Earth Hour® est la plus importante manifestation mondiale en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Citoyens, pouvoirs publics, villes, entreprises éteignent leurs lumières pendant une heure pour lutter contre le changement climatique. La ville de Joigny participera, cette année encore, en éteignant les illuminations du château des Gondi, des églises Saint-Thibault et Saint-Jean durant les nuits des 30, 31 mars et 1^{er} avril.

Vous aussi, faites un geste pour la planète et éteignez vos lumières de 20h30 à 21h30 le samedi 31 mars.

Les rendez-vous

Sécurité Réunion publique Mercredi 14 mars à 18h30

Le commandant de la brigade de gendarmerie de Joigny tiendra une réunion sur la prévention des vols mercredi 14 mars à 18h30 dans les salons de l'hôtel de ville. Accessible à tous, cette information a pour but de rappeler ou de présenter les conseils et précautions pour éviter des actes délictueux ou tout au moins d'en limiter les conséquences et préjudices. Les vols sur la voie publique, les vols par ruse, les cambriolages, les vols d'automobiles, les escroqueries par carte bancaire, la cybercriminalité seront principalement abordés.

A noter aussi

Braderie de la Croix-Rouge française - samedi 10 mars de 9h à 15h - cour Paul Genty

Loto - association Guit'Art - dimanche 11 mars - 14h30 - salons de l'hôtel de ville

Journée de la coiffure - 4 concours départementaux (coiffure événementielle sur thème libre, nattes, mariage ou "Lady Gaga") - maison de la coiffure - Tél. : 03 86 63 32 25 - dimanche 18 mars de 9h à 18h - salons de l'hôtel de ville

Collecte de sang - mercredi 21 mars de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collectes de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs le mercredi 28 mars - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Parcours du cœur - club cœur et santé de Joigny - 2, 4, 6 km en marchant, courant... - marche de 10 km encadrée par un éducateur sportif du centre hospitalier - tabagisme et mesure du CO expiré - dépistage du diabète - démonstration de défibrillateur sur mannequin - samedi 31 mars de 9h30 à 11h - place du 1^{er} RVY (à l'entrée du Mail)



Salon des vins et produits du terroir - Lions'club de Joigny - samedi 24 mars de 18h à 21h et dimanche 25 mars de 10h à 19h - marché couvert

Extinction de l'éclairage Réunion publique Mercredi 28 mars à 19h

Le 1^{er} octobre dernier et après une première réunion publique, la ville a mis en place son programme d'extinction de l'éclairage public. L'heure est au bilan. Comme convenu, nous vous invitons à une seconde réunion publique le mercredi 28 mars à 19h dans les salons de l'hôtel de ville afin de faire le bilan de cette action : des économies réalisées, aucun fait délictueux constaté, moins de pollution lumineuse.

Cinéma

Salle Claude Debussy Les films du mois de mars

La colline aux coquelicots

avec Masami Nagasawa, Junichi Okada

The Descendants

avec George Clooney, Shailene Woodley

Et si on vivait tous ensemble

avec Jane Fonda, Pierre Richard

Sherlock Holmes

avec Robert Downey Jr., Jude Law

Nos ancêtres les Gauloises

avec Aurélie Ango Abore

La vérité si je mens 3

avec Richard Anconina, José Garcia

La Taupe

avec Gary Oldman, Mark Strong

La Dame de fer

avec Meryl Streep, Jim Broadbent

Désintégration

avec Rashid Debbouze, Yassine Azzouz

Cheval de Guerre

avec Emily Watson, David Thewlis

La mer à boire

avec Daniel Auteuil, Maud Wyler

Sous réserve de disponibilité des copies distributeurs

Programme sur le répondeur cinéma

- 03 86 62 43 85 -

à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05)
sur les sites www.ville-joigny.fr - sortir à Joigny/cinéma
et <http://panoramic-joigny.cine.allocine.fr/>